

## Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 08/04/2020

La CCI, interlocutrice de 1er niveau des entreprises de l'Ain.

**Plus de 800 commerces ouverts dans l'Ain, géolocalisés sur la carte de la CCI de l'Ain.**

La CCI de l'Ain a lancé le 31 mars dernier une cartographie interactive des commerces ouverts dans l'Ain durant le confinement. En une semaine, plus de 800 commerces ont été recensés grâce aux inscriptions spontanées mais également à un travail de collecte d'informations des équipes de la Chambre, des unions commerciales (UC) et des collectivités locales.

Frédéric Bortot, Vice-Président de la CCI de l'Ain, en charge du commerce : « En dupliquant et adaptant l'outil de la CCI Aix-Marseille-Provence, nous avons pu puisé dans la force du réseau consulaire pour mettre à disposition des commerces de l'Ain un outil moderne et efficace pour les aider à préserver leur activité. Plus que jamais aujourd'hui, l'outil numérique permet de garder ce lien de proximité, cher au métier de commerçant ! »

**[Consultez la cartographie des commerces ouverts dans l'Ain durant le confinement](#)**

Afin de soutenir le commerce de proximité, la CCI de l'Ain a mis en place un dispositif cartographique sur son site internet qui permet à la fois de signaler un établissement ouvert ou proposant des services mais aussi de consulter les commerces ouverts durant la période de confinement, sur l'ensemble du département.

Ce dispositif cartographique de géolocalisation qui permet :

- De signaler un établissement ouvert ou proposant des services
- De consulter en ligne les commerces ouverts durant la période de confinement, sur l'ensemble du département.

Pendant la période de confinement liée au COVID-19, les commerces proposant produits et services de première nécessité dans de nombreuses communes sont ouverts ou proposent des solutions de remplacement.



### **La Cellule d'accompagnement Conjoncture économique de la CCI de l'Ain :**

- Une écoute et un accompagnement avec les conseillers : 04 74 32 13 00 / [conjoncture@ain.cci.fr](mailto:conjoncture@ain.cci.fr)
- **1 803 questions d'entreprises ont été traitées par les conseillers CCI de l'Ain de la cellule d'accompagnement (du 16 au 6 avril)**
- [Une page dédiée](#) mise à jour quotidiennement
- [Une enquête](#) pour mesurer l'impact économique et les mesures mises en place
- Une [bourse d'entraide BtoB](#) Covid-19 pour favoriser les coopérations afin de préserver l'activité économique
- Un fil info envoyé chaque soir

## Le numérique, un des vecteurs de résilience dans la crise du Covid-19

### Depuis plusieurs années, la CCI de l'Ain accompagne les entreprises dans leur transition numérique :

Le numérique est entré dans le quotidien et y tient une place essentielle. Quel que soit le secteur d'activité, les chefs d'entreprises et leurs équipes doivent appréhender au mieux ces nouveaux usages, que ce soit pour communiquer, gérer, promouvoir, se développer, optimiser son temps, gagner en efficacité, répondre aux attentes de ses clients, faire les démarches administratives et réglementaires, se protéger....

Devant cette multiplicité d'usage, quel que soit la taille de l'entreprise, quel que soit son secteur d'activité, quel que soit son niveau d'informatique et d'intégration du numérique au sein de son entreprise, quel que soit son projet, la CCI de l'Ain accompagne les entreprises de différentes manières :

- **Le programme Atouts Numériques** : accompagnement individuel adapté et personnalisé avec l'appui d'un conseiller numérique de la CCI. Depuis 2016, plus de 50 entreprises ont suivi ce programme.
- **Top Numérique** : un conseiller numérique réalise un diagnostic du site internet de l'entreprise et propose un plan d'amélioration personnalisé en fonction des objectifs souhaités (amélioration du référencement, organisation du site, choix de la solution technique...).

### Plus d'informations

Durant la période de confinement, les ateliers *Lundis du Numérique* et les *P'tits Déj' Numériques* ont été mis en suspens.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la CCI de l'Ain travaille en collaboration avec la Gendarmerie et la Police de l'Ain pour sensibiliser les entreprises à la cybersécurité. Elle relaie les alertes et les bonnes pratiques pour éviter les attaques :

- [Consultez le Bulletin d'information Entreprises de la Gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes.](#)
- [Kit de sensibilisation à la sécurité numérique](#)
- [Vidéo produite par CCI France pour rappeler quelques règles pour éviter les pièges des cybercriminels.](#)

**Contact presse : Elise VANZETTI – T. 06 32 36 39 69 – [e.vanzetti@ain.cci.fr](mailto:e.vanzetti@ain.cci.fr)**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 27 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

